



## CONFÉRENCE DE PRESSE DU 2 FÉVRIER 2021

### « Nouveau Réseau de Proximité »

Volonté de supprimer l'ensemble des trésoreries de proximité dans le département de l'Aude à échéance 2022.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : création du Service de Gestion Comptable (SGC) de Carcassonne qui regroupe les trésoreries fermées à cette date de Bram et Cuxac-Cabardès.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2021, la trésorerie de Peyriac-Minervois sera également fermée et intégrée à ce SGC. Par ailleurs, la trésorerie de Castelnaudary est transformée à cette date en simple « antenne »

En prévision en 2022 : création du Service de Gestion Comptable de Narbonne avec fermeture des trésoreries de Durban-Corbières et Leucate et transformation de la trésorerie de Lézignan-Corbières en antenne (la lutte ayant empêché le projet initial qui prévoyait sa disparition sans antenne).

Enfin, sur le secteur géographique de Limoux, transformation du Service des Impôts des Entreprises de Limoux et de la trésorerie de Quillan en « antennes » avec création simultanée du SGC de Limoux.

Disparition des missions foncières (tous sujets sur calcul de la taxe foncière) de Limoux et transfert à Carcassonne, maintien des missions foncières avec agents sur Narbonne dans une antenne mais dépendante de Carcassonne (regroupement des missions foncières dans un Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) à Carcassonne).

Opposition unanime des élu(e)s, usagers et agent(e)s :

- Élu(e)s : délibérations massives pour demander le maintien des trésoreries et la suspension de ce plan, courriers adressés au Premier Ministre en novembre notamment par la Sénatrice et Sénateur de l'Aude et conjointement par le Président de l'Association des Maires de l'Aude et la Présidente du Conseil départemental.
- Usagers : ont manifesté avec les agent(e)s et les élu(e)s devant toutes les trésoreries menacées en 2019.
- Agent(e)s : vote d'une résolution à l'unanimité lors du CHSCT de l'Aude le 13 octobre 2020 demandant l'abrogation du projet et la mise en place d'une véritable concertation.

Rappel des conséquences du soi-disant « Nouveau Réseau de Proximité » :

- Fin du conseil de proximité aux collectivités locales. Aujourd'hui dans l'Aude, 95 % des élu(e)s sont satisfait(e)s des prestations délivrées par le réseau des Finances Publiques. Idem pour la Préfecture.

- Espaces France Service aux frais des collectivités locales sans agent(e)s des Finances Publiques présent(e)s.

- Plus d'accueil des usagers sinon par téléphone et Internet dans des centres industriels débordés. Pour le paiement de leur facture d'eau, de crèche, cantine,... les usagers devront désormais se rendre dans un bureau de tabac.

- Volonté d'externaliser la tenue de la comptabilité des collectivités locales, le paiement de leurs dépenses et le recouvrement de leurs recettes.

- Travail industriel, parcellisé et routinier pour les agent(e)s des Services de Gestion Comptable (SGC)

Exemple de celui de Carcassonne : bilan après un mois de fonctionnement

- Les agent(e)s sont en grande souffrance : il n'est plus répondu aux courriels, le courrier s'entasse, les recettes des collectivités locales ne sont plus comptabilisées au jour le jour, le délai de paiement des dépenses se dégrade,...
- Le SGC est depuis le 1<sup>er</sup> janvier fermé au public tous les après-midi. Cela confirme l'objectif de restreindre avant de carrément supprimer l'accueil physique des usagers à nos guichets.
- Les secrétaires des collectivités locales (communes, communautés de communes, syndicats,...) ne sont plus ou sont mal renseigné(e)s. En effet, la surcharge de travail, sans aucun moyen supplémentaire, empêche de dégager du temps pour le conseil.

Les collectivités locales dépendant du SGC de Carcassonne sont donc abandonnées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### **Suppression d'emplois 2021**

Pourquoi donc vouloir à marche forcée imposer le « Nouveau Réseau de Proximité » dont pourtant personne ne veut ?

Pour pouvoir réduire encore davantage les effectifs des Finances Publiques dans le département.

Ainsi, en 2021, le Directeur Départemental des Finances Publiques a présenté aux représentant(e)s du personnel son projet emploi pour 2021 : 9 suppressions de postes sont prévues, soit 9 familles qui ne viendront pas s'installer dans l'Aude.

Dans le détail, moins 2 postes au contrôle fiscal alors que la fraude fiscale est estimée entre 80 et 100 milliards d'euros pour la France.

Notamment un poste en moins pour créer en lieu et place un poste de conseiller aux décideurs locaux, en fait un chargé de communication devant promouvoir le « Nouveau Réseau de Proximité ».

Moins 5 agent(e)s au centre de contact de Carcassonne : autant de renseignements en moins pour l'impôt sur le revenu, le prélèvement à la source, les impôts locaux.

Moins 1 agent au Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Carcassonne.

Moins 1 agent au Service de Publicité Foncière de Carcassonne alors que la publication des actes est en retard de plusieurs mois.

Moins 1 poste de géomètre mettant davantage encore à mal le conseil nécessaire aux collectivités locales en matière foncière.

On note que le regroupement des missions foncières dans un SDIF à Carcassonne leur permet de supprimer 2 emplois dans l'Aude...

Depuis la création en 2009 de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) par fusion entre la Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP) et des Impôts (DGI), pas moins de 131 postes ont été supprimés officiellement dans le département de l'Aude.

Au niveau national, depuis le début des années 2000, environ 50 000 postes d'agent(e)s des Finances Publiques ont été supprimés, soit un effectif total passé d'environ 150 000 agent(e)s à 100 000 en 20 ans.

L'objectif est ainsi de réduire année après année les effectifs afin de diminuer significativement le service rendu aux usagers et aux élu(e)s afin de justifier in fine la suppression de nos services.

Cette situation se vérifie avec le « Nouveau Réseau de Proximité » mais aussi le regroupement de services départementaux dans des structures supra-départementales à compétence nationale et, enfin, des projets de transfert de la mission du recouvrement vers l'URSSAF.

Les conséquences sont dramatiques pour le service public qui n'est plus présent sur les territoires mais également pour les agent(e)s.

La souffrance au travail directement liée à ces suppressions incessantes est en augmentation exponentielle : le dernier rapport du médecin de prévention disponible fait état de la multiplication par 3 de la souffrance au travail dans le département de l'Aude entre 2015 et 2017.